



NEI

» EXIGEZ PLUS. COMME NOUS.

LISTE FOCUS 2021



*Guide de nos thèmes ESG et
des sociétés visées par nos
dialogues de cette année*



NOTRE BUT CONSISTE À PROTÉGER LA VALEUR DES PLACEMENTS DES ACTIONNAIRES, TOUT EN INFLUANT SUR LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES ENVERS TOUTES LEURS PARTIES PRENANTES.

Nous estimons qu'un engagement auprès des entreprises représente la meilleure manière d'atteindre cet objectif. Nous dialoguons directement avec celles-ci afin de les informer des risques ESG qu'elles encourent, de les inciter à améliorer leurs résultats à cet égard et d'influer sur leur mode de fonctionnement.

L'approche de NEI en matière d'engagement auprès des sociétés s'inscrit dans un modèle exclusif qui intègre des méthodes et des principes reconnus à l'échelle internationale, comme les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations unies, les objectifs de développement durable des Nations unies ainsi que les Principes directeurs de l'OCDE.

Notre approche d'engagement auprès
des sociétés a une fois de plus recueilli
la note A+ par les Principes pour
l'investissement responsable en 2020.





CONTENU

Introduction	4
Synthèse des thèmes retenus	5
Droits de la personne	6
Inégalités	8
Transition énergétique	10
Sociétés visées	12
À l'horizon	13
L'approche tripartite d'un programme efficace d'engagement auprès des sociétés	15
ANNEXE : Retour sur l'année 2020	16
Une référence en matière d'engagement auprès des sociétés	18

INTRODUCTION



David Rutherford
Vice-président, Services ESG

Dans un article plein de sagesse, Jamie Bonham, directeur de l'engagement auprès des sociétés, a déclaré que rien ne servait de choisir vos enjeux ESG, car ce sont eux qui vous choisissent.

Nous avons suivi la même logique pour les thèmes de la liste Focus de 2021. L'an dernier a réservé bien des prétextes pour ne plus se préoccuper de la crise climatique, entre la pandémie et les nombreux enjeux sociaux auxquels ont été confrontées les entreprises et la population, de l'inégalité des revenus à la recherche d'une rémunération juste, en passant par la diversité et l'inclusion. La question du climat continue toutefois de résonner plus que jamais et exige que nous nous assurons toujours, avant tout effort de justice sociale, que le monde reste viable physiquement.

Ainsi, les deux enjeux sociaux des droits de la personne et de l'inégalité constituent les grands thèmes de nos engagements de l'année 2021, tandis que le capitalisme des parties prenantes ainsi que la biodiversité s'inviteront dans les futures listes Focus, tout comme la transition énergétique (que nous traitons depuis des années).

Compte tenu de notre avance et de nos réussites depuis longtemps sur ce dernier thème, nous tenons effectivement avant tout à continuer d'aider les entreprises à se préparer avec succès à une économie à faible teneur en carbone. Pour revenir aux propos de Jamie Bonham, l'action climatique dans son ensemble (incluant la transition énergétique) a continué de nous accaparer sérieusement en 2020.

Il s'agit incontestablement d'un des nombreux enjeux qui se présentent à l'équipe ESG et la sélection de trois thèmes distincts autour desquels articuler ses efforts

d'engagement s'est avérée une tâche délicate cette année, du fait même de l'époque que nous traversons. Des perturbations sociales, économiques et environnementales massives ont effectivement galvanisé les investisseurs et la société dans son ensemble à exprimer la nécessité de changer des systèmes et des comportements qui durent depuis de trop nombreuses années.

Cette lourde tâche a de plus en plus été assumée par les entreprises, dont l'action nous guidera après la pandémie vers une existence meilleure et nouvelle. Les meilleurs d'entre elles se démarqueront par leur contribution et deviendront ainsi des chefs de file, offrant constamment de la valeur pour leurs parties prenantes, notamment les investisseurs.

C'est envers celles-ci que nos incessants efforts d'engagement s'adressent, afin de les aider à se développer et à se transformer.

SYNTHÈSE DES THÈMES RETENUS

Nous avons identifié cinq objectifs de développement durable des Nations unies qui correspondent presque directement à nos thèmes d'engagement et guident nos efforts pour 2021 :



1 DROITS DE LA PERSONNE

Il s'agit d'un thème fondamental pour le développement d'une société juste et stable. Nous comptons user de notre influence pour garantir que les sociétés démontrent de la proactivité dans l'évaluation et le traitement des risques sur les droits de la personne dans les domaines de l'approvisionnement, de la gouvernance technologique et des droits des peuples autochtones. Parmi les sociétés concernées par ce thème, citons **Alphabet, Facebook** et les **Chemins de fers nationaux du Canada**.

2 INÉGALITÉS

Notre société est marquée par les inégalités. Pour les réduire, les actionnaires doivent défendre une approche de l'entreprise plus large et centrée sur les parties prenantes. Nous analysons ici quatre aspects : le capital humain, la rémunération équitable, la diversité et l'inclusion, ainsi que l'égalité des chances. Parmi les sociétés concernées par ce thème, citons **Amazon, Walmart, AstraZeneca** et les « cinq grandes » banques canadiennes.

3 TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le changement climatique et la transition énergétique ont occupé une place centrale dans la stratégie d'engagement auprès des sociétés de NEI des 20 dernières années et continueront de le faire, car notre contribution aux plus grands enjeux ESG de notre époque s'intensifie. Dans le cadre de ce thème stratégique de la transition énergétique, nous nous sommes engagés auprès des entreprises dans les domaines du zéro émission nette, de l'adhésion aux méthodes du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat et la circularité des plastiques. Parmi les sociétés concernées par ce thème, citons **Suncor Énergie, Les Compagnies Loblaw** et **Nutrien**.

1 DROITS DE LA PERSONNE

Il s'agit d'un thème fondamental pour le développement d'une société juste et stable. Nous comptons user de notre influence pour garantir que les entreprises démontrent de la proactivité dans l'évaluation et le traitement des risques liés aux droits de la personne.

Les entreprises bénéficient effectivement de la stabilité de la société et jouent, en contrepartie, un rôle crucial pour garantir le respect des droits de la personne. Cet aspect figure depuis longtemps dans notre approche d'investissement responsable et nous estimons qu'aucune croissance durable ne peut se faire au détriment des droits de la personne.

Nous nous impliquons fortement auprès de l'Alliance des investisseurs pour les droits de la personne (IAHR), à titre de membres du conseil consultatif. Par notre collaboration avec d'autres investisseurs au sein d'organismes comme celui-ci, nous visons à démultiplier notre influence d'actionnaires, afin de garantir que les sociétés démontrent de la productivité dans l'évaluation et le traitement des risques liés aux droits de la personne.

Nos conversations portent notamment sur les structures de gouvernance, les mécanismes de supervision, l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre efficace sur un plan opérationnel en matière de droits de la personne, ainsi que sur la nature des dommages réclamés en cas de manquement. Nos dialogues ont été guidés par trois sous-thèmes cette année :

1. Les risques liés à la chaîne d'approvisionnement
2. La gouvernance technologique
3. Les droits des peuples autochtones

Les risques liés à la chaîne d'approvisionnement

Il incombe aux sociétés de garantir le respect des droits de la personne par des politiques et des procédures de portée mondiale visant leurs employés,

comme ceux de leurs fournisseurs, lesquels forment une chaîne d'approvisionnement extensive pour nombre d'entreprises dans lesquelles nous investissons. Nous nous engageons régulièrement auprès des sociétés pour savoir comment elles évaluent et traitent ces risques, en fonction de leur propre contexte géographique et sectoriel.

Cette année, nous avons en particulier surveillé les graves atteintes aux droits de la personne perpétrées dans la Région autonome ouïghoure du Xinjiang en Chine, après la dénonciation d'atrocités incluant surveillance de masse et travail forcé. Nous participons à un engagement d'investisseurs soutenu par l'IAHR qui vise à dialoguer avec les sociétés sur la façon de traiter cette crise. Dans le cadre de cette collaboration, nous dirigeons ou codirigeons des engagements auprès de sociétés dont les chaînes d'approvisionnement concernent, ou pourraient concerner, les Ouïghours.

La gouvernance technologique

Notre dépendance à la technologie a atteint cette année un point d'inflexion compte tenu d'une accélération de la tendance vers un monde virtuel causée par la pandémie. Le secteur des technologies évolue rapidement et nous demeurons préoccupés par la façon dont les entreprises qui le composent, ainsi que les pouvoirs publics, veilleront au maintien de la protection des droits de la personne dans un monde numérique, particulièrement pour les géants que nous connaissons tous. Au-delà des questions de chaîne d'approvisionnement communes aux autres sociétés, ceux-ci exploitent effectivement des modèles d'affaires qui soulèvent des enjeux en matière de confidentialité des renseignements des utilisateurs ainsi que de traitement de la contribution de ces

derniers, le respect de leur liberté d'expression nécessitant en effet un encadrement, alors que les algorithmes et l'intelligence artificielle présentent par essence des limites dans la lutte contre la désinformation, les discours haineux et autres messages problématiques. Nous cherchons des occasions de contribuer au développement de politiques adéquates dans ces domaines en pleine évolution. Nous soutenons également les sociétés ayant le plus de progrès à accomplir afin qu'elles s'améliorent et encourageons celles qui ont mis en œuvre les meilleures pratiques à user de leur influence pour favoriser le changement à l'échelle du secteur.

Droits des peuples autochtones

Nous continuerons à insister sur ce thème dans nos engagements auprès des sociétés d'extraction minière (et des banques qui financent leurs projets), puisque leurs activités empiètent souvent sur les territoires des peuples autochtones. Le message consiste toujours à mettre en garde contre les dangers d'une relation mal engagée, mais s'oriente de plus en plus vers les avantages procurés par un dialogue mené comme il se doit avec les peuples autochtones, notamment par la création de partenariats réellement équitables.

Le message consiste toujours à mettre en garde contre les dangers d'une relation mal engagée, mais s'oriente de plus en plus vers les avantages procurés par un dialogue mené comme il se doit avec les peuples autochtones.

Dès 2008, nous avons exprimé notre soutien au concept du consentement libre préalable éclairé (CLPE) et incité les sociétés à intégrer cette pratique. Celles qui les ont adoptées avec sincérité se trouvent en excellente posture, puisque les différents paliers de gouvernement au Canada commencent à entériner dans leur législation la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

C'est le cas de la Colombie-Britannique qui s'est exécutée la première, potentiellement au monde, et que nous avons soutenue en 2020. Cette année, nous comptons poursuivre nos efforts pour promouvoir ces aspects à l'échelle politique au Canada et dans le monde, de sorte que les pratiques des sociétés s'alignent sur la Déclaration des Nations unies. Nous poursuivrons également notre collaboration avec des groupes comme celui des Champions de la forêt boréale, afin de promouvoir au Canada des solutions novatrices visant à soutenir un développement durable à l'initiative des peuples autochtones.

Sociétés visées	Secteurs
Alphabet	Technologies de l'information
Aritzia	Consommation discrétionnaire
ATCO	Services publics
Facebook	Services de communication
Microsoft	Technologies de l'information

La liste des sociétés n'est pas exhaustive et peut changer.

Objectifs de développement durable des Nations unies liés à ce thème



2 INÉGALITÉS

Notre société est marquée par les inégalités. Pour les réduire, les actionnaires des sociétés doivent défendre une approche de l'entreprise plus large et centrée sur les parties prenantes.

En 2020, le risque systémique de l'inégalité a montré toute son importance, réveillant la conscience sociétale sur certains enjeux de longue date. Nous avons effectivement reconnu les grands types d'emplois qui, dans les faits, se classaient comme « essentiels », réalisé que notre propre santé dépendait bien plus que nous le pensions de celle des autres, admis que les revendications de justice sociale et d'équité raciale ne pouvaient rester sans réponse, et contesté les décisions de certaines sociétés ayant congédié leurs employés tout en attribuant des primes à leurs dirigeants.

Nous estimons que les actionnaires peuvent combler ces écarts en défendant une approche d'affaires plus large et centrée sur toutes les parties prenantes. Nos dialogues sur ce thème des inégalités s'organiseront en trois sous-thèmes :

1. Capital humain
2. Rémunération équitable
3. Diversité et inclusion
4. Égalité des chances

Capital humain

Les employés forment une partie prenante essentielle de l'entreprise, dont le succès repose en grande partie sur un traitement adéquat de leurs droits, en particulier le respect des principes de justice sociale, d'équité, de santé et de sécurité. Les dialogues que nous avons amorcés en 2020 se poursuivront cette année, car nous souhaitons obtenir la confirmation que les sociétés placent au premier rang de leurs préoccupations la santé et la sécurité de leurs employés durant cette pandémie et vérifier la façon dont elles s'y prennent.

L'inégalité des revenus qui caractérise notre société nous préoccupe grandement, notamment le partage des bénéfices entre employés et dirigeants. L'équité

de la rémunération continuera de s'inviter dans nos engagements, notamment à la lumière de ce qui constitue un salaire décent, une affectation durable des capitaux et une rémunération non excessive des dirigeants.

Rémunération équitable

Le rythme auquel la rémunération des dirigeants a augmenté au cours des 30 dernières années a très largement dépassé les gains consentis aux employés, conduisant à une banalisation des rémunérations excessives dont bénéficient les premiers et à une hausse directe des inégalités au détriment des seconds.

L'équité de la rémunération des employés continuera de s'inviter dans nos engagements, à la lumière notamment de ce qui constitue un salaire décent, une affectation durable des capitaux et une rémunération non excessive des dirigeants.

Au cours des six dernières années, nous avons défini dans nos directives de vote par procuration un plafond absolu pour la rémunération des dirigeants, qui se base sur un coefficient du revenu médian des ménages. Celui-ci nous a permis d'aborder le sujet de l'impact général d'une rémunération excessive des dirigeants dans notre société. Nous avons resserré ce plafond cette année et ferons de la rémunération équitable un sujet essentiel de nos décisions de vote par procuration, encourageant de plus les autres investisseurs à adopter une approche similaire. Nous comptons également intégrer ces aspects dans nos priorités visant une amélioration des divulgations ESG, insistant pour que les bases de calcul des rémunérations de dirigeants reflètent les impacts

internes et sociétaux, en recourant notamment à des alternatives que les comités de rémunération pourraient utiliser dans l'attribution des primes aux dirigeants. Nous contesterons de plus l'idée qu'il faut payer les dirigeants plus pour obtenir de meilleurs résultats financiers, en rappelant notamment ce qui motive les employés à se dépasser, et demeurons en outre convaincus qu'il existe des façons de récompenser les dirigeants de manière plus respectueuse pour les parties prenantes.

Diversité et inclusion

Les inégalités systémiques proviennent notamment d'un manque de diversité et d'inclusion dans les entreprises. Nous continuerons cette année de promouvoir la diversité hommes-femmes et au-delà.

Nos engagements consisteront effectivement en grande partie à exprimer le besoin d'une divulgation améliorée en ce qui concerne des critères auto-identifiés de diversité et d'inclusion, de stratégie d'entreprise et de fixation d'objectifs. En 2020, nous figurions parmi les premiers signataires de la déclaration d'investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion, exprimant à cette occasion notre mobilisation pour encourager les sociétés à faire progresser la cause. Nous poursuivrons cet engagement en continuant le dialogue avec les sociétés et les groupes d'investisseurs sur les meilleures pratiques pour promouvoir la diversité et l'inclusion, favoriser une justice raciale et développer des milieux de travail plus inclusifs.

Égalité des chances

En raison de l'étendue de la pandémie, une égalité mondiale des chances pour les vaccins et les traitements contre la Covid-19 représentera un thème important dans nos engagements, comme l'inclusion numérique.

La situation sanitaire a démontré à quel point la santé des uns affectait celle des autres. En tant que signataires de la déclaration d'investisseurs sur l'indice d'accès aux médicaments, nous avons défendu pendant des années la mise à disposition équitable des remèdes et produits de soins à l'échelle mondiale. Nous avons collaboré l'an dernier avec d'autres investisseurs à un dialogue visant des sociétés pharmaceutiques engagées dans le développement de vaccins et de traitement sur les questions de distribution et de stratégie de prix respectueuses de justice sociale et d'équité, ainsi que le besoin d'une reprise mondiale soutenue après la pandémie. Ces conversations se poursuivront cette année.

Le besoin d'accès à Internet et aux autres technologies a été révélé par la pandémie. L'inclusion numérique s'avère indispensable pour que nos entreprises, nos écoles et autres institutions de notre société puissent continuer à fonctionner convenablement dans l'intérêt de tous. Nous poursuivrons nos dialogues avec les sociétés de technologie et de télécommunication sur la question d'un accès sécuritaire et abordable à Internet et aux ressources numériques. Compte tenu de l'évolution de ce secteur, nous nous efforcerons d'orienter nos dialogues vers le renforcement des droits numériques.

Sociétés visées	Secteurs
Amazon	Consommation discrétionnaire
AstraZeneca	Soins de santé
Cinq grandes banques canadiennes	Finance
Johnson & Johnson	Soins de santé
Walmart	Consommation courante

La liste des sociétés n'est pas exhaustive et peut changer.

Objectifs de développement durable des Nations unies liés à ce thème



3 TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le changement climatique et la transition énergétique ont occupé une place centrale dans la stratégie d'engagement auprès des sociétés de NEI des 20 dernières années et continueront de le faire, car notre contribution aux plus grands enjeux ESG de notre époque s'intensifie.

En 2020, la mobilisation des entreprises (et des investisseurs) à traiter le changement climatique s'est intensifiée, avec un sens de l'urgence sans précédent à mesure que les marchés reflétaient l'importance des risques systémiques qui se présentent à nous tous. Nous prévoyons que 2021 nous réserve encore plus d'actions concrètes et d'engagement dans l'ensemble de la filière énergétique, des consommateurs (ménages et entreprises) aux producteurs, en passant par les pouvoirs publics et les autorités de réglementation dans leur volonté d'assumer leurs responsabilités affichées à Paris.

Nous poursuivrons trois principaux sous-thèmes cette année :

1. Zéro émission nette
2. Adhésion aux recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD)
3. Circularité des plastiques

Zéro émission nette

La nécessité de se conformer à cet impératif prévu par l'Accord de Paris pour les gaz à effet de serre d'ici 2050 recueille une adhésion croissante des entreprises à l'échelle mondiale et devient le référentiel d'évaluation de leur stratégie climatique. Bien que l'objectif paraisse sans aucun doute ambitieux pour de nombreuses sociétés, une telle ambition n'en demeure pas moins indispensable pour éviter que le changement climatique génère les pires conséquences.

Nous allons profiter des réussites enregistrées auprès de certaines grandes sociétés canadiennes pour que leur engagement envers le zéro émission nette d'ici

2050 fasse des émules et s'accompagne de rigoureuses stratégies et d'objectifs intermédiaires concrets. Il faudra nécessairement que les projets d'affectation des capitaux reflètent un engagement réel dans cette voie et que la rémunération des dirigeants dépende notamment des résultats obtenus au chapitre de la stratégie climatique. Simultanément, nous reverrons notre propre stratégie climatique afin de garantir que notre portefeuille de placements corresponde à un avenir sans émission nette et favorise activement ce résultat.

L'arrivée au pouvoir d'une nouvelle administration aux États-Unis, l'évolution de la stratégie climatique du Canada et les progrès continus réalisés à cet égard dans l'Union européenne nous laissent entrevoir pour les investisseurs des possibilités de soutenir en 2021 des politiques climatiques indispensables à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. Nous poursuivrons également notre collaboration avec l'Energy Futures Lab afin d'explorer des propositions politiques de nature à traiter les enjeux du secteur énergétique, notamment la réaffectation des anciennes infrastructures gazières et pétrolières et la mobilisation de nouveaux investissements dans des occasions de diversification en Alberta.

Adhésion aux recommandations du TCFD

Au-delà du simple respect d'exigences de divulgation, le cadre édicté comporte quatre principes : gouvernance, stratégie, gestion du risque, mesures et objectifs. Dans les faits, la conformité à ces exigences de divulgation nécessite de mettre en œuvre les fonctions permettant d'atténuer les risques et de se préparer à un avenir sobre en carbone.

Notre objectif consiste à faire en sorte que toutes les sociétés de nos portefeuilles évoluant dans les secteurs à haut risque (c'est-à-dire confrontés à des problématiques sérieuses dans leur transition liée au climat ou à des risques physiques) respectent les exigences du TCFD et démontrent des progrès concrets dans le traitement des menaces et des opportunités climatiques propres à leurs activités. Le dialogue revêtira une importance particulière lors de nos votes par procuration, car nous resserrerons encore nos critères sur la question climatique auprès des sociétés qui ne nous semblent pas à la hauteur de nos attentes.

L'action politique représentera toujours un levier essentiel pour améliorer les divulgations liées au climat et nous estimons que la tendance vers une obligation déclarative se poursuivra inévitablement en 2021.

Nous exploiterons également nos multiples réseaux de collaboration, notamment Action climat 100+, une initiative collective représentant près de 52 B\$ US, le Ceres ou les PRI afin d'obtenir des avancées. Comme durant les années précédentes, nous intégrerons également à nos dialogues l'adhésion aux directives du TCFD auprès de secteurs moins exposés à ces risques, car nous tenons à favoriser le changement de façon générale.

L'action politique représentera toujours un levier essentiel pour améliorer les divulgations liées au climat et nous estimons que la tendance vers une obligation déclarative se poursuivra inévitablement en 2021. Nous continuerons à diriger des initiatives d'investisseurs visant à exiger de meilleures divulgations au Canada, sans pour autant nous limiter à l'échelle nationale.

Circularité des plastiques

Les déchets de plastique représentent un tel enjeu environnemental qu'il en devient un risque systémique. Il s'agit également d'un enjeu économique, car la réutilisation et le recyclage des plastiques s'avèrent tellement faibles que l'essentiel de la matière est perdu. Simultanément, le rejet croissant par l'opinion publique des sacs en plastique menace la réputation des entreprises et certains modèles d'affaires.

Enfin, le matériau provenant essentiellement du pétrole, l'enjeu comporte une importance climatique imminente. En tant que membres de la Coalition pour le leadership en matière d'économie circulaire, nous continuerons à rechercher des occasions de promouvoir une économie circulaire pour le plastique au Canada et à nous engager auprès des investisseurs pour étudier les façons de jouer un rôle actif, notamment en soutenant un projet comme le [Pacte canadien sur les plastiques](#). Enfin, nous poursuivrons le dialogue avec les détaillants et certains fabricants de produits de consommation pour qu'ils se fixent d'ambitieux objectifs de réduction/réutilisation/recyclage du plastique dans leurs activités, tout en nous engageant auprès d'autres intervenants dans le même sens.

Sociétés visées	Secteurs
Canadian Natural Resources	Énergie
Compagnies Loblaw	Consommation courante
Magna International	Consommation discrétionnaire
Nutrien	Matériaux
Suncor Énergie	Énergie

La liste des sociétés n'est pas exhaustive et peut changer.

Objectifs de développement durable des Nations unies liés à ce thème



SOCIÉTÉS VISÉES

Les sociétés suivantes représentent la liste initiale de nos dialogues de 2021.

Au fur et à mesure de nos engagements et de nos propres évaluations ESG, nous ajoutons généralement des sociétés à la liste au cours de l'année. La sélection se base sur de multiples critères, notamment la pertinence aux thèmes que nous avons identifiés, notre exposition par l'intermédiaire des positions de nos fonds, l'importance des risques ESG concernés et les résultats environnementaux, sociaux et de gouvernance révélés par notre processus d'évaluation. Nous effectuons un suivi de tous nos dialogues existants et nouveaux chaque trimestre, en publiant un rapport de propriété active.

Services de communication

- Comcast
- Facebook
- Rogers Communications
- Telus
- Verizon Communications

Consommation discrétionnaire

- Amazon
- Artizia
- Home Depot
- LVMH
- Magna International
- Nike

Consommation courante

- Empire
- Compagnies Loblaw
- Procter & Gamble
- Groupe Saputo
- Walmart

Énergie

- ARC Resources
- Canadian Natural Resources
- Enbridge
- Les Pétroles Parkland
- Suncor Énergie

Finance

- Banque de Montréal
- Banque canadienne impériale de commerce
- JPMorgan Chase
- Banque Royale du Canada
- Banque Scotia
- Banque Toronto-Dominion

Soins de santé

- AstraZeneca
- Johnson & Johnson
- Merck & Co.
- Pfizer

Industries

- Chemins de fer nationaux du Canada
- Chemin de fer du Canadien Pacifique
- GFL Environmental
- Schneider Electric
- Toromont Industries

Technologies de l'information

- Apple
- CGI
- Microsoft
- Open Text

Matériaux

- First Quantum Minerals
- Nutrien
- Stella-Jones
- Teck Resources
- WinPak

Services publics

- AltaGas
- ATCO
- Canadian Utilities
- Superior Plus

À L'HORIZON

Parmi les thèmes ESG vers lesquels nous comptons orienter nos futurs engagements figurent le capitalisme des parties prenantes et la biodiversité.

Il s'agit de deux aspects essentiels qui s'inscrivent dans la continuité de ceux de 2021 (à savoir les droits de la personne, les inégalités et la transition énergétique) et qui couvrent des enjeux importants, mais ne trouvent pas leur place dans notre liste dès cette année, car les divulgations sur les meilleures pratiques dans ces domaines demeurent en phase de développement et nous préférons donc attendre de disposer de meilleurs points de levier. Grâce à des recherches ainsi que des collaborations et des conversations exploratoires avec les sociétés, les experts en la matière et d'autres parties prenantes, nous comptons bien réussir à appréhender au mieux des enjeux qui susciteront des préoccupations croissantes à l'avenir.

Capitalisme des parties prenantes

La pandémie a bousculé les priorités, révélant au grand jour les questions d'inégalités et de faiblesse structurelle en raison du désordre économique précipité par l'éclosion du virus. Dans ce contexte, le capitalisme des parties prenantes a représenté un thème majeur dans les dialogues d'investissement responsable de 2020, une année qui pourrait bien rester dans les mémoires comme celle au cours de laquelle la suprématie des actionnaires a pris un coup fatal.

La théorie du capitalisme des parties prenantes représente depuis plus d'une décennie un sujet important dans nos efforts d'engagement auprès des sociétés, qui ne se tarira pas de sitôt. Sans représenter donc une nouveauté, cette théorie des parties prenantes a suscité cette année un intérêt croissant de la part des investisseurs ou des sociétés qui justifie d'en explorer à présent les recoins les plus méconnus.

Un réel capitalisme des parties prenantes nécessite notamment que nous approfondissions la notion d'affectation durable des capitaux. Les investisseurs ont en effet souscrit depuis longtemps en tant

qu'actionnaires au dogme du bienfait permanent des décisions « favorables au rendement », en particulier les rachats d'actions et les dividendes, dont l'anticipation justifie à elle seule certaines stratégies d'investissement.

En revanche, un développement réellement durable ne commande-t-il pas davantage d'éviter des congédiements, d'investir dans la formation, d'accorder des avantages sociaux adéquats ou d'augmenter les efforts de recherche et de développement? Lorsque les investisseurs s'attendent en aussi grand nombre, et surtout exigent, une affectation des capitaux qui sert avant tous leurs intérêts, comment peut-on changer le paradigme? Nous étudierons donc les façons de privilégier des décisions durables en matière d'affectation des capitaux et le rôle que doivent jouer dans ce contexte les administrateurs et les investisseurs pour soutenir la perspective à long terme.

L'idée de vocation d'entreprise favorisera une meilleure gestion des risques ESG et indirectement une amélioration des résultats financiers.

Dans la même veine se développe, parmi un nombre croissant d'investisseurs, l'idée de vocation d'entreprise. Les dirigeants qui s'astreignent à l'exercice favoriseront effectivement une meilleure gestion des risques ESG de leur entreprise et indirectement une amélioration de ses résultats financiers, le tout suscitant toutefois de nombreuses questions. En voici certaines. Qu'est-ce qui définit une société à vocation? L'approche peut-elle s'appliquer dans le commerce de détail et les technologies de l'information comme dans l'extraction minière ou

l'exploration pétrolière et gazière? Quelles attentes doit-on se fixer en termes de gouvernance pour une société affichant réellement une vocation? Quels avantages concrets en ressortiront? Quels renseignements doit-on exiger des sociétés pour vérifier qu'elles obéissent à leur vocation?

Biodiversité

Les extinctions d'espèces représentent, au même titre que le changement climatique, un risque systémique ayant des implications massives pour le bien-être de la planète et le développement de ses habitants. La crise de la biodiversité exige des réponses de plus en plus fermes, sous peine de déclencher un chaos environnemental et économique. Il se pourrait bien que la pandémie de la COVID-19 qui ravage l'économie mondiale trouve d'ailleurs ses origines dans les atteintes à la biodiversité, lesquelles représentent en tout état de cause une des quatre grandes menaces économiques citées par le Forum économique mondial.

En outre, la perte de biodiversité s'empirera avec le changement climatique, alors que toute amélioration obtenue sur ce premier aspect rejaillira positivement sur le second. L'émergence d'une société durable passe par une réduction des pertes de biodiversité et un renversement de la tendance.

Les investisseurs commencent à réaliser l'importance de leur rôle dans cet enjeu, qui figure d'ailleurs depuis longtemps dans nos engagements ESG (notamment les questions de déforestation de protection des milieux humides). Notre capacité à agir efficacement sur la question a toutefois été entravée par l'absence de données pertinentes et de positionnement cohérent de la part des sociétés à propos des risques entourant des écosystèmes complexes, notamment en raison d'impacts cumulés. Les concepts d'« impact positif net » ou d'« aucune perte nette » semblent prometteurs, mais nous ne constatons pas de généralisation de leur adoption, faute d'une bonne compréhension (ou d'intérêt) par les investisseurs.

Nous comptons explorer de meilleures pratiques sur cet enjeu et apprendre des initiatives naissantes d'autres investisseurs s'attaquant au respect de la biodiversité, en comprenant mieux notre exposition à ce risque et en optimisant notre impact.

L'APPROCHE TRIPARTITE D'UN PROGRAMME EFFICACE D'ENGAGEMENT AUPRÈS DES SOCIÉTÉS

Le programme d'engagement auprès des sociétés de NEI représente la pierre angulaire de sa démarche d'investissement responsable et constitue le plus haut degré de mobilisation qu'un gestionnaire d'actif peut envisager. Les efforts d'engagement auprès des sociétés de NEI comportent trois dimensions.

Dialogues

NEI a inventé le concept des dialogues directs avec la direction des sociétés, souvent en simultanéité avec d'autres investisseurs, pour traiter des préoccupations particulières, améliorer les résultats ESG et progresser dans l'attente de ses objectifs. Toujours organisés dans un esprit de collaboration et dans un but d'amélioration du potentiel d'investissement des sociétés, nos dialogues recourent à différentes approches, notamment par correspondances, courriers électroniques, appels téléphoniques et rencontres en personne.

Vote par procuration

Nous tenons à utiliser toutes les procurations de vote de toutes les sociétés détenues dans nos fonds, conformément à nos lignes directrices et aux meilleures pratiques de chaque pays dans lesquels nous détenons des participations. Parmi les sujets de vote par procuration figurent les élections des administrateurs, la rémunération des dirigeants, les propositions d'actionnaires, les fusions et autres événements de la vie des sociétés. De temps à autre, et souvent en collaboration avec d'autres investisseurs, NEI soumet des propositions d'actionnaires. Il s'agit de résolutions non contraignantes soumises au vote lors de l'assemblée annuelle d'une société afin d'encourager sa direction à mettre en œuvre des actions particulières.

Actions politiques

Ce dernier volet complète étroitement les deux premiers. À cet égard, nous consultons les gouvernements, les autorités de réglementation et les organismes qui établissent les normes nationales ou mondiales pour les sociétés, notamment en matière d'investissement responsable. Nos actions politiques peuvent contribuer à ce que nos meilleures pratiques soient retenues dans des normes qui facilitent la mesure des progrès des sociétés pour leurs parties prenantes et les investisseurs responsables.

ANNEXE : RETOUR SUR L'ANNÉE 2020

Nous avons finalement entrepris en 2020 plus d'engagements auprès des sociétés qu'en 2019, malgré une pause conséquente afin de nous ajuster aux réalités de la pandémie.

Contrairement aux autres années, l'essentiel de nos interactions a été virtuel, avec des effets positifs et négatifs en termes de résultats. D'une part, les difficultés techniques posées par des réunions à distance ont diminué la spontanéité et l'interactivité, une dynamique particulièrement ressentie dans nos dialogues de plus longue haleine. Nous avons par ailleurs remarqué que certaines sociétés parvenaient à se cacher derrière des questions technologiques lors des assemblées annuelles virtuelles et ainsi échapper assez facilement aux questions soulevées.

En revanche, la commodité avec laquelle les réunions virtuelles peuvent s'organiser nous a permis d'augmenter la fréquence des communications sans avoir à voyager. À notre avis, ce mode de collaboration ne s'arrêtera pas de sitôt et continuera de représenter une importante part de nos engagements en 2021, même si à long terme nous estimons que nos dialogues les plus approfondis bénéficieront d'un retour à des rencontres en personne.

Engagements auprès des sociétés en chiffres pour 2020

- **170** sociétés visées par des engagements (32 % des positions détenues par les fonds en fin d'année) au total
- **81** sociétés auprès desquelles les efforts d'engagement passaient par des dialogues intensifs
- **89** sociétés auprès desquelles les efforts d'engagement passaient par des correspondances
- **26** thèmes ESG distincts
- **855** assemblées annuelles
- **10 745** résolutions votées par procuration
- **3 333** votes contre la direction (30 % du total des résolutions votées)
- **322** votes à l'encontre des régimes de rémunération en Amérique du Nord (85 % de l'ensemble des votes sur ce sujet)

Échos sur les votes par procuration

Chaque année, nous organisons une campagne intitulée « échos sur les votes par procuration », au cours de laquelle nous justifions par écrit aux sociétés nos décisions de vote exprimées lors de leur assemblée annuelle. La campagne de 2020 avait pour priorité les sociétés canadiennes et américaines dans lesquelles nous avons voté à l'encontre des administrateurs en raison de préoccupations liées à des enjeux essentiels : diversité au conseil d'administration, rémunération équitable et supervision du changement climatique.

Nos engagements ont concerné :

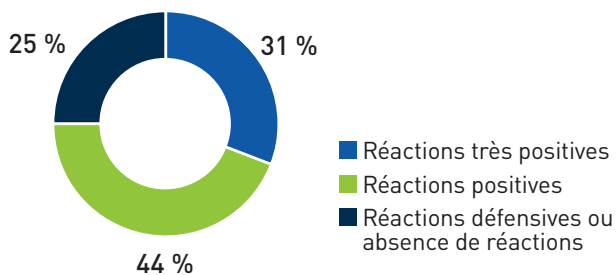
- 35** sociétés sur la diversité au conseil d'administration
- 36** sociétés sur la rémunération équitable
- 17** sociétés sur la supervision du changement climatique

Réaction des sociétés et résultats

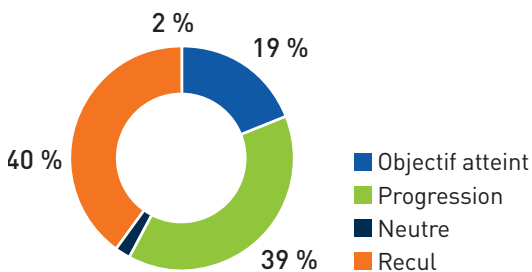
Sur les 170 sociétés visées par un engagement, 81 d'entre elles ont participé à des dialogues intensifs, avec réunions, appels téléphoniques et résolutions d'actionnaires. Nous avons écrit à 89 autres sociétés pour insister sur des sujets ESG particuliers, dans le cadre toutefois de dialogues que nous ne considérons pas comme intensifs, en raison de projets déjà planifiés pour l'année prochaine ou d'une intervention qui visait uniquement à soutenir un effort collectif. Le tout concernait notre campagne d'échos sur les votes par procuration ainsi que sur les efforts entrepris pour le bien-être des animaux d'élevage, la biodiversité, la déforestation et la décarbonisation.

Une analyse plus détaillée de ces données indique que 75 % des sociétés participant à des dialogues intensifs se sont montrées coopératives ou très coopératives. En matière de résultats obtenus selon les différents thèmes, la majorité des engagements a atteint les résultats escomptés ou s'est soldée par des progrès.

81 dialogues intensifs

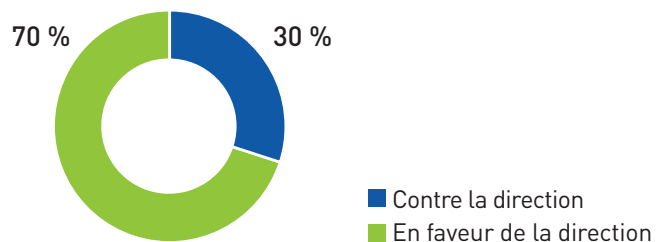


Résultats des engagements



Instructions de vote

Nous avons voté à l'encontre de la direction des sociétés dans 30 % des cas lors des assemblées annuelles de 2020, une proportion similaire à celle de 2019. Bien que certaines sociétés aient amélioré leurs pratiques de gouvernance, des difficultés persistent. Parmi les raisons fréquentes de voter à l'encontre de la direction, citons les rémunérations excessives de dirigeants, la durée anormalement longue de mandat d'administrateur et l'absence de diversité dans la composition du conseil d'administration.



Propositions d'actionnaires

Nous favorisons des propositions d'actionnaires bien ciblées pour traiter des enjeux ESG essentiels pour la valeur à long terme d'une société. En 2020, nous avons soutenu 76 % des 303 propositions d'actionnaires soumises aux sociétés dans lesquelles nous avons investi, selon la répartition suivante :

64 % des 28 propositions environnementales

75 % des 57 propositions sociales

79 % des 218 propositions de gouvernance

Vote consultatif sur la rémunération


Nous avons voté à l'encontre des régimes de rémunération des dirigeants de sociétés nord-américaines dans 86 % des cas. Généralement, nos décisions provenaient d'un montant jugé excessif relativement au revenu moyen des ménages dans le pays concerné ou en comparaison de pairs, ou encore d'une trop grande différence de rémunération avec d'autres dirigeants de la même société.

UNE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT AUPRÈS DES SOCIÉTÉS

NEI se mobilise pour l'investissement responsable depuis plus de 30 ans. C'est comme cela que nous aidons nos clients à faire fructifier leur capital. C'est comme cela que nous identifions les opportunités de placement et que nous réduisons les risques. C'est comme cela que nous faisons progresser les résultats environnementaux, sociaux et de gouvernance des sociétés dans lesquelles nous investissons.

C'est notre engagement à créer un impact.





**Communiquez avec votre conseiller aujourd'hui
pour savoir comment les solutions
d'investissement responsables de NEI peuvent
vous aider à atteindre vos objectifs.**

NEI

Ce document est fourni à des fins éducatives et d'information uniquement et ne vise pas à apporter précisément des conseils financiers, juridiques, comptables, fiscaux, de placement ou de toute autre nature. Les opinions exprimées aux présentes peuvent changer sans préavis, les marchés évoluant en permanence. L'information contenue aux présentes est considérée comme fiable, mais NEI ne garantit ni son exhaustivité ni son exactitude. Les opinions exprimées à l'égard d'une société, d'un titre, d'un secteur, ou d'un marché en particulier ne doivent pas être interprétées comme une intention de réaliser des transactions concernant un fonds géré par Placements NEI. Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties concernant des rendements futurs et les résultats réels peuvent être substantiellement différents des prévisions en raison de risques et d'incertitudes. Il faut éviter de se fier indûment aux informations prospectives.

Des commissions, commissions de suivi, frais de gestion et dépenses peuvent tous être associés à des investissements dans des fonds communs de placement. Veuillez consulter le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur peut ne pas être reproduit.

Placements NEI est une marque de commerce déposée de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« NEI S.E.C. »). Placements NordOuest & Éthiques inc. est commanditée de NEI S.E.C. et filiale entièrement détenue par Patrimoine Aviso inc. (« Aviso »). Aviso est la seule commanditaire de NEI S.E.C. Aviso est une filiale à part entière de Commandité Patrimoine Aviso S.E.C. (« Patrimoine Aviso S.E.C. ») qui est elle-même détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une société en commandite appartenant aux cinq caisses provinciales Credit Union (les « Caisses ») ainsi qu'au groupe CUMIS.